

6. Attelage



6.1 Dressage

- Remplacement du texte des reprises en CL2 et CL3 par les reprises FEI respectivement 5 ans et 6 ans.
- Jugement dégroupé mais collégial.

6.2 Maniabilité

- Pénalités de 3 points par boule tombée au lieu de 5 points.
- *Article 8222. Maniabilité*

82222. Terrain et parcours

Le parcours doit se dérouler sur un terrain plan d'au moins 80 m x 40 m. Pour les chevaux/poneys en 3^e année de concours, une sortie sur des obstacles d'extérieur **peut** être aménagée (cf. art. 845). Les portes doivent être identifiées uniquement par des numéros, **sauf pour les obstacles et les combinaisons sur lesquels des lettres seront ajoutées en compléments (pont, L, zigzag etc...)**.

La distance minimum entre deux portes simples est de 20m.

82223. Maniabilité pour chevaux en 2^eme année de concours

Le parcours doit être composé de 16 portes sur une longueur de 400 m à 600 m. Il doit comporter au moins:

- un zigzag de 3 **ou** 4 portes numérotées et **complémentées avec des lettres A, B, C, D pour chaque porte**. Les quilles intérieures sont alignées et espacées d'au moins **12 m** ;
- 3 fois 1/4 de volte de 10 m de rayon (courbe mesurée sur les quilles intérieures des portes) réparties si possible aux deux mains;
- 1 L constitué de barres espacées de 3,5 m avec un numéro, **complémenté d'un A à l'entrée et d'un B pour le 2^eme couloir**.

Le parcours peut soit être dessiné par le Chef de piste en respectant les normes ci-dessus, soit reproduire le modèle décrit en paragraphe 844.

L'écartement des portes est de + 20 cm à + 30 cm par rapport à la voie de roue des voitures.

Sur les épreuves régionales, un pont peut être monté. Dans ce cas, une alternative doit être proposée.

Sur les épreuves interrégionales et la Finale nationale, le pont et son alternative sont obligatoires.

82224. Maniabilité pour chevaux en 3^eme année de concours

Cette épreuve se juge comme une épreuve de maniabilité. Tout obstacle comportant des lettres se juge comme une combinaison.

Le parcours doit être composé de 23 à 39 portes sur une longueur de 800 m à **1 200 m**, une partie des obstacles pouvant être située en dehors du rectangle. La finale se déroulera sur les distances maxima.

Le parcours doit comporter au moins :

- un zigzag de 3 **ou** 4 portes numérotées et **complémentées avec des lettres A, B, C, D pour chaque porte**. Les quilles intérieures sont alignées et espacées d'au moins **12 m** ;
- 3 fois 1/4 de volte de 10 m de rayon (courbe mesurée sur les quilles intérieures des portes), réparties si possible aux deux mains ;

- 1 L constitué de barres espacées de 3,5 m avec un numéro, **complémenté d'un A à l'entrée et d'un B pour le 2^{ème} couloir.**

Sur les épreuves régionales, 2 obstacles spécifiques tels que définis à l'article 846 dont un pont de planches sont obligatoires.

Sur les épreuves interrégionales et la Finale nationale, 3 obstacles spécifiques tels que définis à l'article 846 dont un pont de planches sont obligatoires.

Le parcours peut soit être dessiné par le Chef de piste en respectant les normes ci-dessus, soit reproduire le modèle décrit en paragraphe 845.

L'écartement des portes est de + 20 cm à + 30 cm par rapport à la voie de roue des voitures.

Détail des obstacles spécifiques en paragraphe 846.

6.3 Participation

Dérogation permettant aux chevaux de 6 ans en première année de participer en CL3.



JEUNES CHEVAUX CYCLE LIBRE 2^{ème} ANNEE

2016

Carrière de 40 x 80m

Concours de : _____ Date : _____

Juge : _____ Meneur : _____ Cheval : _____

Numéro: _____

MOUVEMENTS		OBSERVATIONS
AKEHC C	Entrée au trot de travail Arrêt – Immobilité - Salut	
CMBFA	Trot de travail	
AXA	Cercle de 40 m de diamètre avec extension d'encolure	
AK	Trot de travail	
KXM	Trot moyen	
MCH	Trot de travail	
HEBFA	Pas libre	
A	Arrêt de 10 secondes	
AC	Trot de travail Serpentine de 4 boucles de 20m chacune	
CH	Trot de travail	
HXF	Trot moyen	
FA	Trot de travail	
A	Doubler dans la longueur	
G	Arrêt progressif – Salut Sortie au trot	



2016

JEUNES CHEVAUX CYCLE LIBRE 2^{ème} ANNEE

Carrière de 40 x 80m

Concours de : _____ Date : _____

Juge : _____ Meneur : _____ Cheval : _____

Numéro: _____

Critères d'appréciation	Commentaires	Note (sur 10)	Coef.	Totaux
Arrêt (Transitions, équilibre, aplomb, stabilité)			2	
Pas (Rythme, franchise, engagement, cadence, liberté des épaules, extension d'encolure)			2	
Trot de travail (Cadence, impulsion, activité, élasticité du dos)			1	
Trot moyen (Cadence, impulsion, allongement du cadre et des foulées, équilibre, élasticité du dos)			1	
Education du jeune cheval (en référence à l'échelle de progression)			2	
Impression générale (Qualité des mouvements, soumission, souplesse, homogénéité de la prestation, perspective d'avenir du jeune cheval)			2	
Total (sur 100)			10	
Pénalités (à déduire) Les points de pénalités sont appliqués suivant le barème FFE.				
Total général (avant maniabilité)				

Signature : _____



JEUNES CHEVAUX CYCLE LIBRE 3^{ème} ANNEE

2016

Concours de : _____ Date : _____

Juge : _____ Meneur : _____ Cheval : _____

Numéro: _____

	MOUVEMENTS	OBSERVATIONS
AKEHC	Entrée au trot de travail	
C	Arrêt, salut	
CMBFA	Trot de travail	
AC	Serpentine de 3 boucles	
CM	Trot de travail	
MXK	Trot moyen	
KAFB	Trot de travail	
BEB	Cercle (40m de diamètre) Entre B et E extension d'encolure	
Avant B	Galop de travail à gauche	
BEB	Cercle (40m de diamètre)	
BX	Trot rassemblé ½ cercle à gauche (20m de diamètre)	
XE	½ cercle à droite (20m de diamètre)	
E	Trot de travail Cercle de 40m de diamètre	
B	Galop de travail à droite	
BEB	Cercle de 40m de diamètre	
BFAK	Trot rassemblé	
KVL	Pas libre	
L	Arrêt de 10 secondes suivi d'un reculé de 4 foulées	
LPBR	Pas libre	
RMCH	Trot rassemblé	
HAK	Trot allongé	
KAXG	Trot de travail	
G	Arrêt – Salut Sortie au trot	


JEUNES CHEVAUX CYCLE LIBRE 3^{ème} ANNEE
2016

Concours de : _____ Date : _____

Juge : _____ Meneur : _____ Cheval : _____

Numéro: _____

Critères d'appréciation	Commentaires	Note (sur 10)	Coef.	Totaux
Arrêt (Transitions, équilibre, aplomb, stabilité)			1	
Pas (Rythme, franchise, engagement, cadence, liberté des épaules, extension d'encolure)			2	
Trot rassemblé et trot de travail (Cadence, impulsion, activité, élasticité du dos)			1	
Trot moyen et trot allongé (Cadence, impulsion, allongement du cadre et des foulées, équilibre, élasticité du dos, extension)			1	
Galop (Cadence, impulsion, équilibre)			2	
Education du jeune cheval (en référence à l'échelle de progression)			2	
Impression générale (Qualité des mouvements, soumission, souplesse, homogénéité de la prestation, perspective d'avenir du jeune cheval)			1	
Total (sur 100)			10	
Pénalités (à déduire) Les points de pénalités sont appliqués suivant le barème FFE.				
Total général (avant maniabilité)				

Signature : _____